ISSN: 1824-7482

Publif@rum 6, 2007

Bouquets pour Hélène

Françoise Bidaud

La langue manipulée et la langue manipulatrice - Perles et jeux de mots

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Françoise Bidaud, *La langue manipulée et la langue manipulatrice - Perles et jeux de mots*, Bouquets pour Hélène, Publifarum, n. 6, pubblicato il 2007, consultato il 03/05/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=10

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

http://www.farum.it/publifarum/

http://www.farum.it

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=10

Document généré automatiquement le 03/05/2024.

La langue manipulée et la langue manipulatrice - Perles et jeux de mots

Françoise Bidaud

Table

1. La remotivation

2. L'ambiguïté morphologique

3. L'ordre des mots.

4. Aspects lexicaux

5. Les locutions figurées

6. Valeurs énonciatives

7. La dimension pragmatique.

Bibliographie

Le jeu de mot suppose une acquisition correcte du code, sous-tend cette acquisition, puis s'appuie dessus. Celui qui possède mal la langue en joue mal. (M. Yaguello, p. 13)

Les linguistes se sont volontiers intéressés au phénomène du jeu de mot car il permet de mettre en évidence de nombreux aspects de la langue, mais cette fonction poétique, selon la terminologie de Jakobson ou ludique selon celle de Guiraud, a surtout été considérée comme une activité volontaire de la part du locuteur qui s'amuse à manipuler la langue, démontrant de ce fait qu'il la domine, qu'il sait en « jouer ».
On s'est peut-être moins intéressé à la situation inverse, mais parallèle, dans laquelle c'est la langue qui « se joue » du locuteur et lui tend des pièges, le conduisant ainsi à émettre des messages non désirés, ambigus, qui ne correspondent pas à ce qu'il veut exprimer. Ces « actes manqués » peuvent être provoqués par l'ignorance du locuteur ou par la duplicité de la langue1, les deux cas sont d'un grand intérêt pour le linguiste aussi bien que pour l'enseignant de langue qui peut utilement les exploiter pour mettre en évidence et faire découvrir, de façon motivante les aspects phonétiques, syntaxiques, lexicaux ou pragmatiques.
Le phénomène se situe également dans le cadre de la communication : pour être perçus et « appréciés », ces faux pas exigent la présence d'un récepteur qui comprend généralement le sens que le locuteur a voulu transmettre car il saisit le mécanisme qui a provoqué les ratés et s'en amuse (le plus souvent aux dépens et à l'insu du locuteur) ; il y a alors défaut de communication non dans le contenu du message mais dans le décalage qui s'établit entre le locuteur et son (ou ses) interlocuteur(s)2.
Ces anomalies provoquent chez le récepteur un effet de surprise qui génère le comique par le biais d'absurdité et d'incongruité, ce dont l'émetteur n'est pas toujours conscient. C'est en effet la notion d'intentionnalité qui constitue la frontière qui sépare les perles – où la langue se joue du locuteur – et les jeux de mots – où le locuteur joue avec la langue3 – frontière d'ailleurs extrêmement labile puisqu'il est parfois difficile, comme nous le verrons, de déterminer si le locuteur a voulu faire un jeu de mot ou, convaincu d'avoir fait passer un message correct, a été en fait piégé par la langue. S'agit-il d'«accidents involontaires, subis ou prémédités »4 ?
Nous entendons proposer une classification de ces « bourdes » linguistiques génératrices de comique involontaire et nous verrons qu'elles permettent de réfléchir sur les impropriétés linguistiques ainsi que sur plusieurs figures de rhétorique, puisque tout trope implique une déviance par rapport à la norme.
Des situations de vie quotidienne, la presse, les avis dans les lieux publics, les lettres aux assurances ou autres organismes

ainsi que des sites destinés aux ‘perles’ ont permis de constituer le corpus.

1. La remotivation

Certains mots, en particulier ceux qui appartiennent aux langages spécifiques, sont souvent inconnus du grand public lequel les a, tout au plus, entendu prononcer par les spécialistes ; ces mots sont alors « remotivés » et restitués sous une forme plus familière. C’est ce que Henri Frei appelle « l’analogie formelle », c’est-à-dire une

> forme nouvelle donnée à un signe simple ou à un syntagme d’après le modèle d’un autre signe ou d’un autre syntagme prédominants dans la conscience linguistique, par suite de l’impossibilité, de l’ignorance ou de l’oubli de la forme correcte (Frei, p. 48).

Ce phénomène n’est pas rare dans le cadre du vocabulaire technique et en particulier médical auquel les non-initiés sont souvent – malheureusement – confrontés ; les approximations y sont fréquentes, Pierre Guiraud remarque que

> le vocabulaire savant est […] travaillé par les différentes formes de l’analogie qui tendent à l’absorber, à le digérer (1973, p. 25).

Le lapsus consiste alors à remplacer le mot ignoré par un terme plus courant qui lui ressemble morphologiquement. Par ce processus d’assimilation et de contamination le locuteur ramène l’inconnu au connu.

1. Tu devrais dire à ta femme de faire manger moins de sucre aux enfants car ils vont attraper le diable bête. (diabète)
2. Je ne veux absolument pas que ma femme retourne dans cet hôpital où on se servira encore d'elle comme cow-boy. (cobaye)
3. La pauvre est morte hier d'une embellie. (embolie)
4. A la suite d'un grave accident, on m'a coupé le pied jusqu'au genou et maintenant j'ai des douleurs dans la haine. (aine)
5. Depuis quelques jours, je souffre beaucoup de la clavicule biliaire. (vésicule biliaire)

Lorsque dans un couple de paronymes – ces ‘presque homonymes’ – l’un des termes est savant ou peu usuel, le français populaire tend à regrouper les deux sens sous le terme le plus usité ; ainsi entend-on dire « rabattre les oreilles » au lieu de « rebattre les oreilles », « collectionner des manuscrits » au lieu de « collationner… ». Si ces formes continuent à être considérées comme fautives dans des ouvrages normatifs, d’autres, générées par le même processus, ont fini par devenir normées, ainsi le verbe « agonir » (= injurier, insulter), défectif et donc de conjugaison délicate, a été assimilé à « agoniser » (= être à l’agonie)[5], terme qui figure désormais dans le GR comme synonyme de ‘agonir’. Le même phénomène se produit pour certaines expressions figées dont l’origine – justement parce qu’elles se sont figées à un état antérieur de la langue – demeure obscure pour les locuteurs d’aujourd’hui[6]; en outre, étant le plus souvent reproduits à partir d’un modèle uniquement oral, ces énoncés se prêtent à l’approximation[7] :

6. Les pieds de Damoclès (l’épée de Damoclès)
7. … connu comme le houblon (le loup blanc)
8. Fier comme un bar-tabac (comme Artaban, déformation empruntée à Coluche)
9. L'individu n'était pas à prendre avec du pain sec. (avec des pincettes)
10. Pourquoi ne répondez-vous pas à la lettre que je vous ai adressée en bonnet d'uniforme? (en bonne et due forme)

2. L’ambiguïté morphologique

Ce type d'ambiguïté est souvent liée au découpage de la chaîne parlée et à une difficulté à repérer les différents segments de la phrase ; le français étant une langue à accent de groupe et non de mots, ces derniers perdent, à l'oral, leur individualité et en présence d'énoncés homophones seul le contexte peut permettre au récepteur de saisir le sens que l'émetteur a voulu donner à son discours, mais ce n'est pas toujours le cas :

11. Il fait un temps d'été stable (détestable).
12. Il est trop heureux (trop peureux)
13. Le portail est ouvert (tout vert).
14. Son frère est ailleurs (tailleur)

3. L'ordre des mots.

La relative rigidité de la langue française est à l'origine de contraintes qui, si elles ne sont pas respectées, deviennent sources d'incompréhension ou d'erreurs8. Les petites annonces sont génératrices d'erreurs syntaxiques dues à des exigences économiques, à savoir la nécessité d'utiliser le moins de mots possibles. On constate en particulier dans ces tours elliptiques une abréviation des circonstancielles. Dans les deux exemples suivants, il est clair que pour exprimer correctement le concept, il aurait fallu développer et/ou modifier l'énoncé :

15. Cherche domestique sérieuse jusqu'à 5 heures.
16. Notaire demande clerc homme ou femme ou susceptible de le devenir.

Dans d'autres cas l'absurdité – ou le comique – pourrait être aisément éliminée par un simple déplacement des segments :

17. Madame B. remplacera son mari décédé pour une durée indéterminée [remplacera, pour une durée indéterminée, son mari décédé]
18. Cherche place dans famille connaissant la cuisine [Connaissant la cuisine, cherche place dans famille]
19. Chambre à louer qui conviendrait à un célibataire de 3 mètres sur 4. [Chambre à louer de 3 mètres sur 4 qui conviendrait à un célibataire]

Si on ne respecte pas la règle selon laquelle aucun autre élément nominal ne doit s'insérer entre le pronom relatif et son antécédent, on peut aboutir à des énoncés absurdes :

20. Demandé: homme pour s'occuper de vache qui ne fume pas et ne boit pas [homme qui ne fume pas et ne boit pas pour s'occuper de vache]

Un usage erroné des temps verbaux et des expressions temporelles peut provoquer des énoncés illogiques :

21. Je conduisais ma voiture depuis quarante ans lorsque je me suis endormi au volant et que j'ai eu cet accident!

Cet énoncé est rendu absurde – et comique – par l'introduction de la préposition 'depuis' (qui indique le début d'une action encore en cours au moment où l'on parle) et par la superposition de deux fonctions de l'imparfait : celle qui constitue une toile de fond à un événement ponctuel exprimé par le passé composé (je conduisais quand je me suis endormi) et celle qui permet

d’exprimer une durée (l’expérience pluriannuelle du conducteur). L’aspect duratif et l’aspect évènementiel ponctuel auraient dû être exprimés par des formes différentes (je conduis depuis 40 ans, je conduisais lorsque…).

22. Les trois occupants ont été tués, les deux premiers sur le coup, le 3ème à son arrivée à l'hôpital.

Le syntagme passif *être tué* exige généralement la présence d’un agent actif (« *il a été tué* ***par****… [un cambrioleur, une balle perdue…]*, ou d’une situation qui implique la présence de l’agent (à la guerre, dans une bagarre/un attentat…). Le cas d’un accident constitue une exception: « *il a été tué dans un accident* ». Dans l’exemple 22), le premier syntagme est donc acceptable, par contre, dans le dernier, le contexte n’étant plus celui de l’accident, la présence d’un agent est implicite et il semblerait que quelqu’un ait tué le troisième à son arrivée à l’hôpital. La formulation correcte pourrait être : *Les trois occupants sont morts, les deux premiers sur le coup, le 3ème à son arrivée à l'hôpital ou encore Deux occupants ont été tués sur le coup, le 3ème est mort à son arrivée à l'hôpital.*
Un rapprochement de termes peut aussi suggérer des inférences saugrenues :

23. Cherche dame végétarienne pour garder bébé.

4. Aspects lexicaux

Les erreurs de type lexical sont particulièrement intéressantes du point de vue didactique car elles permettent d’analyser et de mettre en lumière les mécanismes qui régissent certaines structures.

24. M. et Mme Varlot sont heureux d'apprendre la naissance de leur fils.

L’exemple illustre le fonctionnement syntaxique du verbe « apprendre » : apprendre quelque chose signifie « acquérir une connaissance » alors que *apprendre quelque chose à quelqu’un* signifie « faire savoir, informer ». C’est donc l’absence de COI qui provoque l’absurdité d’une situation dans laquelle on annoncerait aux parents qu’ils ont un enfant.

25. Nous apprenons la mort de Madame D., décédée par suite d'une maladie impardonnable.

L’adjectif *impardonnable* signifie « qu’on ne peut pas pardonner » (Ex : « faute, erreur impardonnable »), dans l’exemple 25, il fallait utiliser non pas l’adjectif mais la construction relative « qui ne pardonne pas ». Il s’agit ici d’une confusion entre la fonction sujet et la fonction complément.
Des procédés de dérivation sont en mesure de piéger les locuteurs et créer des oppositions de sens:

26. Cette domestique a quitté le service d’un aveugle parce qu’il était trop regardant (exemple cité par Bally, p. 175).

L’adjectif *regardant* forgé à partir de l’expression « regarder à la dépense » signifie « être économe, parcimonieux » et n’entre donc pas dans le champ sémantique de la vision, champ sémantique évoqué par le mot *aveugle* ; si on peut être à la fois ‘aveugle’ et ‘regardant’, le rapprochement des deux mots provoque la superposition de deux champs sémantiques distincts et éveille indubitablement des images en contraste.

27. Les abonnés de Vannes ont maintenant la faculté de communiquer soit entre eux, soit avec Rennes, soit avec l'au-delà.
28. En réponse à votre enquête dentaire concernant mon appareil, les dents de mon devant vont très bien mais celles

de mon derrière me font mal.

Dans les deux cas, la dérivation par insertion d'un déterminant fait dévier le sens. Dans 27, l'article provoque la substitution de l'adverbe *au-delà* (= « plus loin ») par la forme substantivée qui a pris métaphoriquement le sens spécifique de la mort (« au-delà de la vie »), dans 28, l'utilisation du possessif transforme les prépositions devant et derrière en substantifs. Or, si « mon devant », tournure maladroite, n'évoque rien d'autre qu'une position d'un objet par rapport à un autre, la forme substantivée de « derrière » désigne la partie du corps qui se situe au bas du dos.
La polysémie ainsi que l'homophonie sont les principales sources d'ambiguïté et de malentendus ; ces phénomènes se situent fréquemment à la base d'énoncés – consciemment ou non – comiques.

29. Mon fils va prendre des cours pour piloter un petit avion. Je voudrais savoir si les assurances que j'ai chez vous le garantissent contre le vol?

Le comique porte sur la polysémie du mot *vol* (action de dérober / action de s'élever dans les airs) ; l'utilisation de la préposition *contre* provoque une ambiguïté en faisant se superposer les deux champs lexicaux : on suppose que l'auteur de cette lettre veut s'assurer contre les risques encourus en avion mais la formulation choisie évoque le domaine de l'escroquerie.

30. Elle était légère et elle volait.

L'exemple est particulièrement intéressant à cause de la présence d'une double polysémie, celle des mots *légère* et *voler* qui, basée, dans les deux cas, sur l'opposition physique/moral, permet de créer une polysémie de l'énoncé entier: légère = « absence de pesanteur » / idée de « mœurs légères » (conduite répréhensible) et voler = « se déplacer dans les airs » (ce qui implique une 'légèreté physique') et « dérober » (conduite répréhensible).
De nombreuses « perles » naissent ainsi du choc entre deux mots dont la polysémie de l'un fait naître, en présence du second, une isotopie. A la base il y a le plus souvent l'opposition entre sens propre et sens figuré :

31. Un déséquilibré fait une chute de 30 m.

Le substantif *déséquilibré* évoque le déséquilibre mental – la folie – le mot assume alors un sens figuré, par ailleurs toute chute évoque l'idée d'un déséquilibre qui met en jeu le physique.

32. Cherche jeunes gens ayant le goût des voyages et le désir d'arriver.

Le terme *arriver*, au sens propre fournit une indication de mouvement et exige un complément (« arriver … quelque part »), par contre, utilisé intransitivement, de façon absolue, il assume le sens figuré de « réussir dans la vie ». Dans l'exemple 32) c'est le sens figuré qui est évoqué mais le concept de voyage (qui implique départ et arrivée) évoque automatiquement le sens propre et fait chevaucher les deux acceptions du terme.

33. En cas de coup dur, ma femme aura de l'argent devant elle pour se retourner.

Le même phénomène explique 33) puisque, outre les significations spatiales de *devant* et *se retourner*, les deux éléments peuvent s'insérer dans deux expressions figées : avoir de l'argent devant soi (= « avoir des économies ») et se retourner (= «

s'adapter à des circonstances nouvelles, résoudre une difficulté imprévue » Gd. Robert). C'est le voisinage de ces deux expressions idiomatiques qui provoque une image concrète et comique.
L'opposition entre 'langage courant' et 'langage de spécialité' est également source de malentendus.

> 34. Le médecin m'a demandé si j'avais des antécédents. Malheureusement, mon père est mort il y a dix ans et j'ai perdu ma mère l'année dernière.

Le locuteur, par ignorance de l'acception médicale du terme *antécédents* (« Fait antérieur à une maladie, concernant la santé du sujet examiné, de sa famille ou de ses ascendants » Gd. Robert) a interprété le mot dans le sens de « ce qui précède » et de façon plus spécifique encore des procréateurs.
Le langage administratif peut poser le même genre de problèmes.

> 35. Les enfants ne sont pas tous du même lit, étant donné qu'on a changé notre mobilier voilà quatre ans.

La formule métaphorique par laquelle le lit symbolise l'union conjugale (« être du premier lit / d'un autre lit ») est le plus souvent utilisée dans les actes juridiques ou dans le langage de l'administration. L'ignorance de ce sens est rendue évidente par l'utilisation du terme mobilier qui redonne au mot lit son sens premier et concret.

> 36. Mon fils ne peut être civilement responsable de cet accident puisqu'il est militaire.

Confusion entre les deux acceptions du mot « civil » : le sens juridique (= « Relatif aux infractions aux lois » Gd. Robert) et le sens « qui n'est pas militaire ». L'adverbe*civilement* ne peut être utilisé qu'en matière de droit et le locuteur, ignorant probablement le sens juridique, reconduit le terme à l'opposition civil/militaire.

> 37. Entendu toute la journée par le commissaire, Gustave n'a rien dit.

Couramment, le verbe « entendre » signifie, percevoir un bruit, mais dans le langage des tribunaux, il signifie « interroger » (« Écouter [les parties] lors d'un procès » Gd. Robert). Le comique naît donc de la cacophonie entre le langage courant qui suppose que si on 'entend' quelqu'un c'est évidemment parce qu'il parle et le langage de spécialité qui n'implique pas nécessairement qu'un prévenu 'entendu' réponde à l'interrogatoire.

> 38. En décembre 92, j'avais cassé mon pare-brise et vous aviez gelé mon bonus; je viens d'avoir un autre accident à la fin d'août: est-ce que le gel marche aussi pendant l'été?

Le langage administratif des assurances utilise le verbe « geler » dans un sens abstrait pour signifier 'arrêter, bloquer, suspendre', le substantif *gel* qui fait ici allusion à cette procédure crée un oxymoron, à cause de son voisinage avec le mot *été*, cette alliance contre nature provoque un effet comique.

5. Les locutions figurées

De nombreuses perles sont provoquées par l'utilisation d'expressions idiomatiques ou de structures figées, le plus souvent métaphoriques, qui entrent en collision avec d'autres éléments linguistiques de la phrase ; le mécanisme est toujours identique : le locuteur entend utiliser l'expression dans son sens figé mais un ou plusieurs éléments de la phrase éveillent, activent, le double sens de la structure figée en évoquant le sens littéral ; c'est

l’oubli du sens des éléments constitutifs du syntagme qui rend ces fautes concevables (Frei, p. 111).

Les exemples suivants illustrent parfaitement ce phénomène et le comique naît d’un rapprochement incongru de termes antagoniques dont l’un est inséré dans l’énoncé ‘normal’ (de sens propre) et l’autre appartient à une locution figurée idiomatique.

39. Je vous avise qu'étant travailleur de nuit, je vis au jour le jour.

La précision travailleur de nuit entre en collision avec l’expression figurée « vivre au jour le jour » (= « en gagnant seulement, chaque jour, de quoi subsister » Gd. Robert) à cause de la concomitance des mots *nuit* et *jour*.

40. Pouvez-vous faire quelque chose pour ma fille ? Elle est fille-mère et nourrit son enfant au sein sans pouvoir joindre les deux bouts.

Dans l’expression joindre les deux bouts (= « équilibrer son budget ») le mot *bout* proche du mot *sein* évoque irrésistiblement les bouts de sein!

41. Mon chien lui a mordu la jambe et il a dit qu'il se ferait rembourser sans problème parce qu'il avait le bras long.

Le rapprochement comique est celui du mot *jambe*, pris au sens propre, c’est-à-dire partie du corps, et du mot *bras*, qui appartient à la locution figurée « Avoir le bras long » (= « être influent »).

42. À la suite de l'important dégât des eaux survenu l'autre semaine, j'ai subi une perte sèche de plus de 50000 francs.

Une perte sèche, expression utilisée dans le domaine du commerce signifie « qui n'est compensée par aucun bénéfice » (Gd. Robert) : dans 42) le syntagme étant appliqué au sujet d’un dégât des eaux, le mot sèche récupère en quelque sorte son sens propre.

43. Quant à la sécheresse, elle a été, pour les agriculteurs, une véritable douche froide.

Le même phénomène vaut pour 43) : l’expression figurée *douche froide* (= « qui rabat les prétentions, ramène au sens des réalités » Gd. Robert) provoquant le rapprochement entre sécheresse et douche éveille l’antagonisme.

44. J'espère que vous n'aurez aucune difficulté pour exercer un recours et récupérer ce qui m'est dû. En effet, bien qu'il ne soit pas assuré, ce monsieur a les moyens: on dit qu'il est propriétaire d'une fabrique de chaussures qui marche bien.

L’opposition se fait inévitablement entre d’une part le mot *chaussures* pris ici au sens propre et d’autre part le verbe *marcher*, composante de l’expression « qui marche bien » et évoquant l’idée d’une entreprise prospère, et donc n’ayant aucun rapport avec l’action de marcher.

45. Orphelin à treize ans, j'ai vécu de droite à gauche mais toujours dans le droit chemin.

Ici ce sont deux expressions idiomatiques qui entrent en conflit: *de droite à gauche*, sens physique = « de tous les côtés; çà et là » et *dans le droit chemin*, sens moral = « Conduite qu'il faut suivre pour arriver à un but » (Gd. Robert). Les syntagmes de tous les côtés et tout droit restituent une image contradictoire.

46. Vous voulez connaître les circonstances de l'accident que j'ai eu dans le train quand les valises me sont tombées sur la tête. Et bien il faut vous dire que ces valises ont perdu l'équilibre parce que le train a brusquement démarré sans crier gare.

L'expression *Sans crier gare* (= « sans prévenir ») contient le mot « gare » qui, s'agissant d'une scène qui se déroule dans un train, évoque le champ sémantique du voyage en chemin de fer.

47. Le feu a pris chez les voisins et les pompiers se sont fait incendier en arrivant, sous prétexte qu'ils avaient mis trop de temps à venir.

Incendier quelqu'un signifie, familièrement, « l'accabler de reproches ». Le rapprochement incongru des mots réside dans la proximité des termes *incendier* et *pompiers* (qui devraient éteindre l'incendie et non y être sujet).

48. Ma voiture a été heurtée, alors qu'elle était en stationnement, par un automobiliste qui effectuait une marche arrière. En rédigeant le constat amiable, j'ai commis une erreur: j'ai signalé que j'étais à l'arrêt et non en stationnement. Puis-je faire marche arrière?

L'expression imagée *Faire marche arrière* (= revenir sur une décision, renoncer…) reprend son sens plein car insérée dans un contexte qui appartient entièrement au champ sémantique des déplacements en voiture.

49. La foudre est tombée sur le hangar et a endommagé la toiture. Depuis notre mariage, c'est le deuxième coup de foudre que nous subissons.

Rapprochement entre l'expression *Avoir le coup de foudre* (= tomber amoureux) et le sens propre du mot *foudre*.
Bien qu'il soit difficile de décider quel degré d'intentionnalité du locuteur entre dans ces formulations, on peut estimer que certains de ces énoncés ne sont pas toujours involontaires ; les locuteurs peuvent jouer consciemment de ces potentialités linguistiques et l'on passe alors du domaine des « perles » à celui des jeux de mots. Dans les exemples suivants, on retrouve ces procédés de raccourcis qui permettent à certains locuteurs de manipuler la langue et de profiter de ses potentialités – en particulier la polysémie – pour manier l'ironie et faire passer, de façon fine et subtile, des messages non dénués de critique :

50. Mon assurance incendie couvre mon mobilier pour une somme illimitée, mais je m'aperçois que la cotisation est également sans limite.
51. On m'a volé tous mes effets et je viens de m'apercevoir que mon assurance était également sans effet.
52. Depuis mon accident, j'étais le patient le plus patient de mon médecin traitant, mais si vous tardez à m'envoyer un chèque, je serai le plus impatient de vos clients.
53. Pour l'instant, je n'ai aucune assurance chez vous, sinon celle de votre considération distinguée.

La polysémie est à l’origine de phénomènes répertoriés par la rhétorique, ainsi le chiasme qui consiste à reprendre les mêmes termes – parfois dans un ordre inversé, comme dans les exemples suivants – avec un autre sens et une appartenance à des champs sémantiques ou à des constructions différentes :

> 54. Je m'excuse d'être aussi cru, mais croyez bien que si je lui ai cassé une dent, il n'a pas cessé de me casser les pieds.

Casser une dent appartient au sens propre alors que « casser les pieds » est une expression familière (= « ennuyer, importuner »).

> 55. Vous me dites que l'accident ne rentre pas dans le champ de la garantie, mais, en tous cas, la voiture de mon voisin est rentrée dans mon champ.

« Entrer dans le champ de la garantie » est une expression appartenant au vocabulaire administratif, le terme*champ* est pris au sens figuré, (= « dans le domaine ») alors que la deuxième occurrence du mot est prise au sens propre de « terrain ».
Le zeugme peut être source de comique, ce procédé consiste à associer un verbe polysémique à des compléments incompatibles entre eux mais qui peuvent chacun être relié à l’un des sens du verbe.

> 56. Il a perdu son épouse le 17 écoulé. Il a également perdu le numéro de dossier.

Cette figure de style est aussi présente dans les énoncés qui effectuent une coordination grammaticale entre les deux sèmes d’un même mot, provoquant un

> écart comique [qui] naît de [la] cohabitation incongrue, accentuée par l’absence de reprise du terme porteur de deux signifiés9

> 57. Je **possède** mon permis depuis 10 ans et mon mari depuis 25 ans.
> 58. Ayant prononcé quelques invectives à l'encontre de cette conductrice, celle-ci m'a semblé **froissée**, mais moins pourtant que la tôle de ma voiture.

6. Valeurs énonciatives

Un autre type d’énoncés entre dans la catégorie des perles, non plus pour des raisons internes à la langue mais par ce que l’on peut appeler leur valeur référentielle. C’est très souvent les lettres aux assurances qui fournissent ce que Mercier-Leca appelle « l’ironie de situation »10. On peut même assister à de véritables petites scènes en forme de récits ; ces sketches comiques à la Raymond Devos le sont par le ton, la manière de raconter autant que par la chute inattendue.

> 59. Dimanche dernier, alors que nous déjeunions en famille, le lustre est tombé sur la table, ce qui a renversé la soupière dont le contenu s'est déversé sur la robe de ma belle-soeur qui s'est agrippée à la nappe, ce qui a provoqué la chute d'un verre sur les genoux de mon mari qui s'est coupé en le rattrapant. Vous voudrez bien me dire si parmi ces divers incidents, mon assurance rembourse quelque chose.
> 60. Tout a brûlé dans la cuisine. Le saumon frais est même devenu fumé.
> 61. En se relevant, le cycliste n'a formulé aucune déclaration intéressante au sujet de la collision. Il se contentait de répéter Aïe, aïe, aïe sur tous les tons.

62. Circonstance de l'accident : est passé à travers une porte vitrée lors de l'opération "portes ouvertes" de l'entreprise.

Les lettres aux assurances fourmillent de ces énoncés que l'on peut qualifier de « fausse logique » et qui visent, le plus souvent, à obtenir des avantages de la part de l'assureur. Plusieurs mécanismes sont à la base d'un comique généré par un ton convaincant du discours, à première vue marqué au sceau du bon sens, mais accompagné par une dissonance, une rupture dans le raisonnement qui n'est souvent perceptible que de façon décalée, dans un deuxième temps. Dans les exemples 63 et 64 on assiste à un retournement de situation où l'auteur de la lettre utilise le vocabulaire et le style de l'administration pour présenter, en toute bonne foi, semble-t-il, des arguments absurdes11.

63. Si vous continuez à m'envoyer des lettres recommandées sous prétexte que je ne paie pas mes primes, je me verrai dans l'obligation de résilier tous mes contrats.
64. Si vous n'augmentez pas mes prestations, je vais être obligé de recommencer à travailler.

De cette façon, honnêteté et le plus souvent malhonnêteté sont ainsi naïvement étalées :

65. Je suis entré en collision avec un brave homme dont les moyens intellectuels m'ont paru terriblement limités. J'ai donc eu la chance de parvenir à lui faire signer un constat qui m'est particulièrement favorable. Je pense que vous m'en saurez gré.
66. C'est trop facile de dire qu'il n'y a pas de preuve: vous n'avez qu'à en constituer, je vous paye pour cela.

La logique des raisonnements est souvent impeccable mais se heurte à des écarts par rapport aux implicites.

67. Préférez-vous que je vous règle mon assurance incendie avec un mois de retard ou que je vous adresse un chèque sans provision?

Dans cet exemple, l'énoncé entre en conflit avec le pré-supposé qui exige que le paiement soit effectué dans les règles et donc, selon cette logique, aucune des solutions proposées n'est acceptable.
Il en est de même pour certaines motivations fournies en toute candeur par des correspondants qui, ignorant des règles, en fabriquent de façon à ce qu'elles s'adaptent à leur propre cas :

68. Vous me dites que d'après le Code civil, je suis responsable des bêtises de mes enfants. Si c'est vrai, les personnes qui ont écrit cela ne doivent pas avoir, comme moi, neuf enfants à surveiller.
69. Vous m'envoyez des formulaires avec des lignes trop courtes pour écrire ce que je veux. Que diriez-vous si je payais ma cotisation d'assurance sur des chèques trop petits pour écrire la somme entière?
70. Vous savez que mon taxi est transformé en corbillard et que je n'y transporte que des morts. Mes clients ne risquant plus rien, est-il bien nécessaire que vous me fassiez payer une prime pour le cas où ils seraient victimes d'un accident?

7. La dimension pragmatique.

De nombreuses lettres s'accompagnent d'un « ton » particulier que le locuteur utilise pour impliquer le récepteur/lecteur et lui communiquer ou lui faire partager ses réactions épidermiques. Ces intentions énonciatives se traduisent le plus souvent par l'utilisation des structures de la conversation quotidienne à valeur d'interlocution, ce qui permet, dans une dimension didactique, d'illustrer ces énoncés et d'en montrer le fonctionnement.

71. J'étais bien à droite et, en me croisant, l'adversaire qui prenait son virage complètement à gauche m'a heurté et maintenant il profite de ce que j'avais bu pour me donner tous les torts. Honnêtement, est-ce qu'il vaut mieux être saoul à droite ou chauffard à gauche? **Il faut tout de même raisonner** ...
72. Que voulez-vous que j'y fasse? Il m'a brûlé la politesse en brûlant le feu rouge. **Il n'y avait pourtant pas le feu, que diable!**
73. Vous refusez de régler mon incendie sous prétexte que je n'ai pas payé ma prime. Je vous rappelle pourtant que, l'année dernière, j'avais payé ma prime sans avoir d'incendie. **Où est la justice là-dedans?**
74. J'ai entendu parler d'une assurance en cas de décès et j'aimerais connaître votre avis. Ce que je voudrais, c'est une assurance pour ma femme et mes enfants, mais dont je pourrais profiter un peu avant mon décès, **y'a pas de raison**.
75. Avant d'aborder le carrefour, j'avais pris soin de regarder à ma droite (rien) et à ma gauche (toujours rien). C'est alors que j'ai quelque peu bousculé le piéton qui traversait devant moi. **On ne peut quand même pas regarder partout à la fois!**
76. Si je comprends bien, vous indemnisez mon adversaire avec l'argent de ma prime. **C'est trop facile d'habiller Paul quand on déshabille Pierre.**

Les déviances examinées relèvent de typologies variées mais on peut remarquer que, le plus souvent, il ne s'agit pas de 'fautes' dans le sens que les puristes donnent à ce mot, c'est-à-dire d'injures aux aspects morphosyntaxiques de la langue ; ce sont les aspects sémantiques qui sont en jeu, souvent à travers les phénomènes de la polysémie, de l'homonymie ou à travers les figures de style qui procèdent précisément par glissement de sens. Il ressort de cet examen une extrême fluidité et labilité de la langue, liées aux aspects sémantiques, y compris naturellement lorsqu'il s'agit de logique du discours. Nous sommes non pas dans le domaine du non-sens littéral mais dans celui du double-sens qui revient à nier ou obscurcir la signification des énoncés.
Nombre de réflexions possibles à partir de ces énoncés sont éclairantes quant à la construction de ce même sens et quant au rapport que les locuteurs entretiennent avec la langue. Dans la didactique des langues on fait généralement la part belle aux constructions syntaxiques et ce qui relève du sens passe le plus souvent par l'enseignement des mots et des locutions lexicales ; il semble que ce type d'étude pourrait permettre de combler le hiatus entre la syntaxe et la sémantique.

Bibliographie

Ch. BALLY, *Linguistique générale et linguistique française,* Berne, A. Francke, 3ème édition, 1950 (date de la 1ère édition : 1932).
G. COSTA, « Quand la faute permet de moduler le sens »,*Communication à Roma nella letteratura francese del novecento – Aspetti del francese del ventesimo secolo* (Roma, 6-8 nov. 1997). Atti del XXIII convegno della SSULLF, Aracne ed. Roma 1998, pp. 33-62.
J. EMELINA, *Le comique. Essai d'interprétation générale*, Paris, Sedes, 1996.
H. FREI, *La grammaire des fautes*, Slatkine Reprints, Genève-Paris. 1982 - 1ère éd. 1929.
C. FUCHS, *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, 1996.
F. GADET, *Le français populaire*, Paris, P.U.F., 1992.
P. GUIRAUD, *Le français populaire*, Paris, P.U.F., 1973.
Id., *Les jeux de mots*, Paris, P.U.F., 1976.
C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Lyon, PUL, 1977.
F. MERCIER-LECA, *L'ironie*, Paris, Hachette, 2003.
V. MORIN, *Avec San Antonio : un humour en miettes. Les rieurs et les impassibles* dans *Une nouvelle civilisation ?* Hommage à Georges Friedmann, Gallimard, 1973 (texte repris dans *Humoresques*, n° 20, juillet 2004)
L. OLBRECHTS-TYTECA, *Le comique du discours*, Bruxelles, éd. ULB, 1974.
M. YAGUELLO, *Alice au pays du langage*, Paris, Le Seuil, 1981.
Corpus :
http://www.etnoka.fr/static/page/loisirs/magazine/perles_de_journalistes/8
http://www.vertpomme.net/pages/perles/perles_journalisme.htm
http://phortail.org/blagues/perles-0526.html#ici
http://www.gilray.ca/perles_de_lassurance.html
http://phortail.org/blagues/perles-0142.html

Notes

? 1 « Quelque élevé que soit son degré de conscience linguistique, tout locuteur se surprend un jour ou l'autre à produire malgré lui des ambiguïtés […] l'idéal d'un message univoque, totalement dépourvu d'ambiguïtés, est sans doute un leurre » (C. Fuchs, *Les ambiguïtés du français*, Ophrys, Paris 1996, p.73).

? 2 Là encore il faut être prudent : le locuteur direct ne perçoit pas nécessairement l'aspect comique, c'est souvent une tierce personne, plus attentive et/ou plus avertie, qui est en mesure de « savourer » les perles.

? 3 « Le 'jeu de mot' n'est drôle que parce que l'ambiguïté, affirmée comme virtuelle, est néanmoins levée pour le destinataire : locuteur et interlocuteur doivent être de connivence, complices, pour que le jeu de mots joue son rôle, atteigne son but de lien social » (Yaguello, *Alice au pays du langage*, Le seuil, Paris 1981, p.178).

? 4 Jean Emelina, *Le comique. Essai d'interprétation générale*, Sedes, 1996, p. 88.

? 5 Françoise Gadet remarque que ce procédé « à l'œuvre depuis l'ancien français, consiste à remplacer un verbe à plusieurs bases par un verbe régulier : entourer au lieu de ceindre, fermer pour clore, habiller pour vêtir, solutionner pour résoudre » (*Le français populaire*, PUF, 1992, p. 53).

? 6Ainsi les locuteurs qui utilisent aujourd'hui l'expression "fier comme un pou" (avec son extension comique : sur la tête d'un chauve) n'ont aucunement conscience qu'il s'agissait, à l'origine, du jeune coq (*pouil*, puis *pou* étant dérivé du latin *pullus* qui désigne un jeune animal). Le mot *coq*, d'origine germanique a remplacé *pou* qui est demeuré seulement dans cette expression (mais la femelle du coq est restée la poule).

? 7 Cf. G. Costa, « Quand la faute permet de moduler le sens »*Communication à Roma nella letteratura francese del novecento – Aspetti del francese del ventesimo secolo* (Roma, 6-8 nov. 1997). Atti del XXIII convegno della SSULLF, Aracne ed. Roma 1998, pp. 36-37.

? 8 «Une phrase syntaxiquement bien formée mais qui ne respecte pas, dans son agencement, les propriétés sémantiques des mots est tout aussi 'agrammaticale' qu'une phrase qui, tout en ayant 'un sens', présente des 'fautes de grammaire'» (M. Yaguello, *Op. cit.*, p. 148).

? 9 Emelina Jean, *Op.cit.* p. 91

? 10 Mercier-Leca F., *L'ironie*, Paris, Hachette, 2003, p. 89.

? 11 Dans son analyse de l'humour de Frédéric Dard, Violette Morin remarque « le rire éclate, dans sa définition la plus objective, ou mécanique, lorsqu'une logique se brise non seulement dans sa forme (le jeu de mot) mais en même temps dans sa substance, ou son 'contenu' », in « Avec San Antonio : un humour en miettes. Les rieurs et les impassibles », *Humoresques*, n°20, juillet 2004, p.45.

Pour citer cet article :

Françoise Bidaud, *La langue manipulée et la langue manipulatrice - Perles et jeux de mots*, Bouquets pour Hélène, Publifarum, n. 6, pubblicato il 2007, consultato il 03/05/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=10